

Le 12 décembre 2008



Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : présentation d'un mémoire dans le cadre de l'audience publique du BAPE pour le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Sophie

Madame,

Vous trouverez en annexe le mémoire que désire soumettre la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme dans le cadre des audiences publiques qui se penchent actuellement sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Waste Management à Sainte-Sophie. Prenez note que ce mémoire est simplement déposé et que nous ne souhaitons pas être entendu en audience publique.

Le document résume la prise de position de notre organisme. Avant de vous l'acheminer, il a préalablement été accepté et entériné par les membres du conseil d'administration de l'organisme dont je me fais la porte-parole.

Veillez accepter, Madame Boutin, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Jocelyne Légaré
Directrice Générale

Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme

Mémoire présenté dans le cadre des :

Audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement
du lieu d'enfouissement
Waste Management de Sainte-Sophie

Décembre 2008

1. Introduction

La Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme (CCISJ) rassemble aujourd'hui plus de 420 membres actifs et ses activités sont offertes aux gens d'affaires du territoire de la MRC Rivière-du-Nord. La région couverte est située au nord de Montréal et comprend les municipalités et villes suivantes : Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Prévost, Saint-Colomban et Saint-Jérôme. Le conseil d'administration est formé de professionnels et de commerçants et sont au nombre de onze (11).

Ce regroupement d'affaires fête cette année son 110^{ième} anniversaire et la CCISJ se distingue entre les plus anciennes institutions du genre au Québec. Prospère et représentatif du milieu, cet organisme d'affaires s'étend sur un territoire à vocations économiques multiples. La chambre accueille aussi bien de grandes entreprises du parc industriel de Saint-Jérôme que la plus petite entreprise existante sur le territoire. De ce fait elle représente les intérêts de tous et sa voix est variée et ses perspectives plus que diversifiées.

La CCISJ se démarque par les liens qu'elle entretient avec ses membres. Un site Web, un journal mensuel (L'essor), des formations, des conférences, des ateliers et des activités de réseautage sont autant d'outils qu'elle offre dans son rôle de rassembleur, de catalyseur économique et social.

Comme inscrit dans sa mission et tel que prouvé au fil des ans, la chambre est un endroit privilégié où les gens d'affaires y conclut du réseautage important ou encore où ils viennent y chercher des informations via les activités offertes et par le biais du journal mensuel qui comporte, à tous les mois, des conseils pour les entreprises de toutes sortes.

C'est ainsi que la Chambre participe activement aux débats de l'heure et aux initiatives de réflexion qui ont des incidences dans la MRC au niveau du développement économique de façon générale. Elle s'exprime aussi bien au plan économique, qu'elle s'attarde parfois à des dossiers aux dimensions sociales plus éminentes. Parce que ses membres sont des citoyens corporatifs et regroupent également un nombre plus considérable de citoyens au sens propre du terme.

Les activités de la Chambre ont permis au fil du temps de lui conférer un dynamisme important et c'est dans cette perspective que la CCISJ désire soumettre le mémoire suivant. Puisqu'elle considère la gestion des matières résiduelles un service essentiel à la population, la Chambre désire utiliser la tribune qui lui est offerte pour prendre position à l'égard du projet de développement du site d'enfouissement exploité par Waste Management à Sainte-Sophie, puisque cette entreprise contribue largement au développement économique régional par les investissements majeurs réalisés chez-nous et par le nombre d'emplois en constante progression pour les travailleurs d'ici.

2. Le dossier à l'étude et la Chambre

Comme sa mission le lui impose, la CCISJ représente ses membres et la région en prenant des décisions éclairées. Or le projet à l'étude, soit l'agrandissement du site d'enfouissement, a fait l'objet de discussions entre les membres du conseil d'administration, les représentants de

l'entreprise Waste Management et les gens du milieu des affaires. Un sujet du genre est toujours épineux et nous avons évalué nos questionnements sur les trois points suivants :

- ✓ Qui est le promoteur de ce projet?
- ✓ Quelles perspectives économiques la proposition de Waste Management comporte-t-elle? et finalement
- ✓ L'entreprise Waste Management s'est-elle toujours démontrée à l'affût de respecter toutes les règles environnementales?

Ainsi après avoir pris connaissance dudit dossier la Chambre souhaite appuyer la démarche du promoteur.

3. Le promoteur

Filiale d'une société américaine, Waste Management a fait l'acquisition des installations de Sainte-Sophie en 1997. Elle a depuis ensuite plusieurs millions à l'amélioration de la sécurité environnementale de son complexe. **En 2002 l'entreprise propose de valoriser les biogaz en énergie.** Et depuis quelques années, ce projet a vu le jour et fonctionne très bien et de nouveaux utilisateurs de cette énergie sont en lisse pour diminuer considérablement leur coût d'énergie.

Nous pouvons affirmer que Waste Management ne ménage jamais les efforts pour informer, écouter, discuter et consulter. Selon la Chambre il faut contribuer à maintenir une entreprise à long terme et lui permettre de continuer de faire des affaires qui contribuent au développement de la région surtout pour les gens qui y travaillent, mais aussi pour les emplois qu'elle contribue indirectement à maintenir, par son entente avec Cascades. Et pour d'autres entreprises qui emboîteront à leur tour le pas avec cette nouvelle source d'énergie.

4. Perspectives économiques

À l'échelle locale et régionale, l'entreprise Waste Management génère un nombre considérable d'emplois et procure également du boulot à des sous-traitants locaux et régionaux. Sur cette simple perspective, dans le contexte actuel de baisse de production de plusieurs entreprises d'ici, la Chambre espère fermement que Waste Management continue leur expansion afin d'aider la région économiquement parlant.

Au fil des ans, il est indéniable que la présence de Waste Management, dans le milieu s'est traduite par d'importantes retombées économiques. De la même manière, le projet d'expansion que propose l'entreprise assurera une stabilité financière à la municipalité hôte autant qu'elle contribuera à la prospérité de la MRC de la Rivière-du-Nord, de ses résidents et de ses commerçants. Voilà donc une proposition que la Chambre se fait un devoir d'appuyer.

5. Respect des règles

Waste Management s'est toujours montrée respectueuse et à l'avant-garde des règles afin de protéger l'environnement. Le projet de **valorisation** procure une énergie propre et fait bénéficier, entre autre Cascades, de baisse importante des coûts d'énergie et contribue ainsi à sauvegarder plusieurs emplois.

Comment la Chambre pourrait s'opposer à un projet d'expansion connaissant Waste Management comme étant un membre engagé de par sa participation active et que le plus grand regroupement d'affaires au Nord de Montréal prône la participation active, prouvant hors de tout doute que celle-ci est un gage de dynamisme qui rejaillit sur tout le milieu.

6. Conclusion

Pour toutes ces raisons, la Chambre souhaite que Waste Management puisse continuer son travail et continuer à contribuer de façon significative au développement de la région et la Chambre appuie en tout point le projet d'expansion du site d'enfouissement de Waste Management à Sainte-Sophie.